

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2014

POUVOIRS DE L'INSPECTION DU TRAVAIL - (N° 1848)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS67

présenté par
M. Robiliard, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 34, supprimer le mot :

« interprofessionnel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel